



## COMPTE RENDU DE SEANCE

VENDREDI 11 FEVRIER 2022

**Présents :** CHAMPEIX V. - CHATTARD A. - COUHERT C. - CREPET G. - DAURELLE V. - DEBARD V. - ROCHETTE M. - SAMSON A. - VIALLARD D.

**Absents :** FOUGEROUSE L. - VIALLIS A. à donner procuration COUHERT Cyrille

**Secrétaire :** CREPET G.

### **Objet : Demande de subvention DETR /FIC Voirie 2022 :**

Mr Le Maire présente à l'assemblée l'avant-projet des travaux pour l'année 2022, La commune de Saint Clément de Valorgue envisage de réaliser, en 2022, l'aménagement et la remise en état dévoies communales suivantes :

- <b>Route de l'Ance, partie haut</b>	13 475,50 € HT
- <b>Chemin du Cros</b>	18 773,00 € HT
- <b>Le Mazet</b>	7 480,00 € HT

Ces travaux dont le montant s'élève à la somme de 39 728,50 € HT sont subventionnables au titre de la DETR ainsi qu'au FIC.

En conséquence la commune de Saint Clément de Valorgue sollicite l'octroi des subventions ci-dessous :

- **DETR** au taux de 30 % soit 11 918,55 €
- **FIC** au taux de 25% + 0,97 soit 10 317,49 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier.

Autorise le maire à faire les demandes de subventions.

Sollicite l'octroi des subventions ci-dessus.

### **Objet : Demande de subvention pour « l'aménagement des entrées de Bourg – Route Départementale »**

Mr Le Maire présente à l'assemblée l'avant-projet réalisé par la Direction des Route et de l'Aménagement Territoriale Livradois Forez.

La commune de Saint Clément de Valorgue envisage de réaliser l'aménagement des entrées de Bourg sur la RD 261 :

- **Mise en place de travaux de signalisation horizontale et verticale,**
- **Fourniture et pose des panneaux,**
- **Installation d'un radar pédagogique à capteur solaire,**

Ces travaux dont le montant s'élève à la somme de 10 210 € HT sont subventionnables au titre d'une subvention d'équipement proposé par le Conseil Départemental.

En conséquence la commune de Saint Clément de Valorgue sollicite l'octroi de la subvention ci-dessous :

- **AIDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL** au taux de 75 % soit 7 500 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier.

Autorise le maire à faire la demande de subvention.

Sollicite l'octroi de la subvention ci-dessus.

### **Objet : Suppression de la régie photocopie**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que la régie photocopie créée par délibération du 11 Avril 2008 étant de moins en moins active, propose que les photocopies soient délivrées gratuitement aux administrés.

Du fait de la gratuité des photocopies, l'existence de la régie n'est plus utile.

Le maire propose au conseil municipal de supprimer la régie photocopie.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition énoncée ci-dessus et décide de supprimer la régie photocopie à compter du 01 janvier 2022.

## **Informations**

Rappel dates des élections : Dimanche 10 et 24 Avril 2022, Dimanche 12 et 19 Juin 2022.

Prévoir 3 nouveaux éclairages publics : La Goutte, Le Pouleyrol et le Mazet.

Prévoir la restauration du Pont du Verdier.

Inauguration du city-stade + clocher le 30 Avril 2022.

Vote des budgets et des comptes administratifs le 1<sup>er</sup> Avril à 19h30.